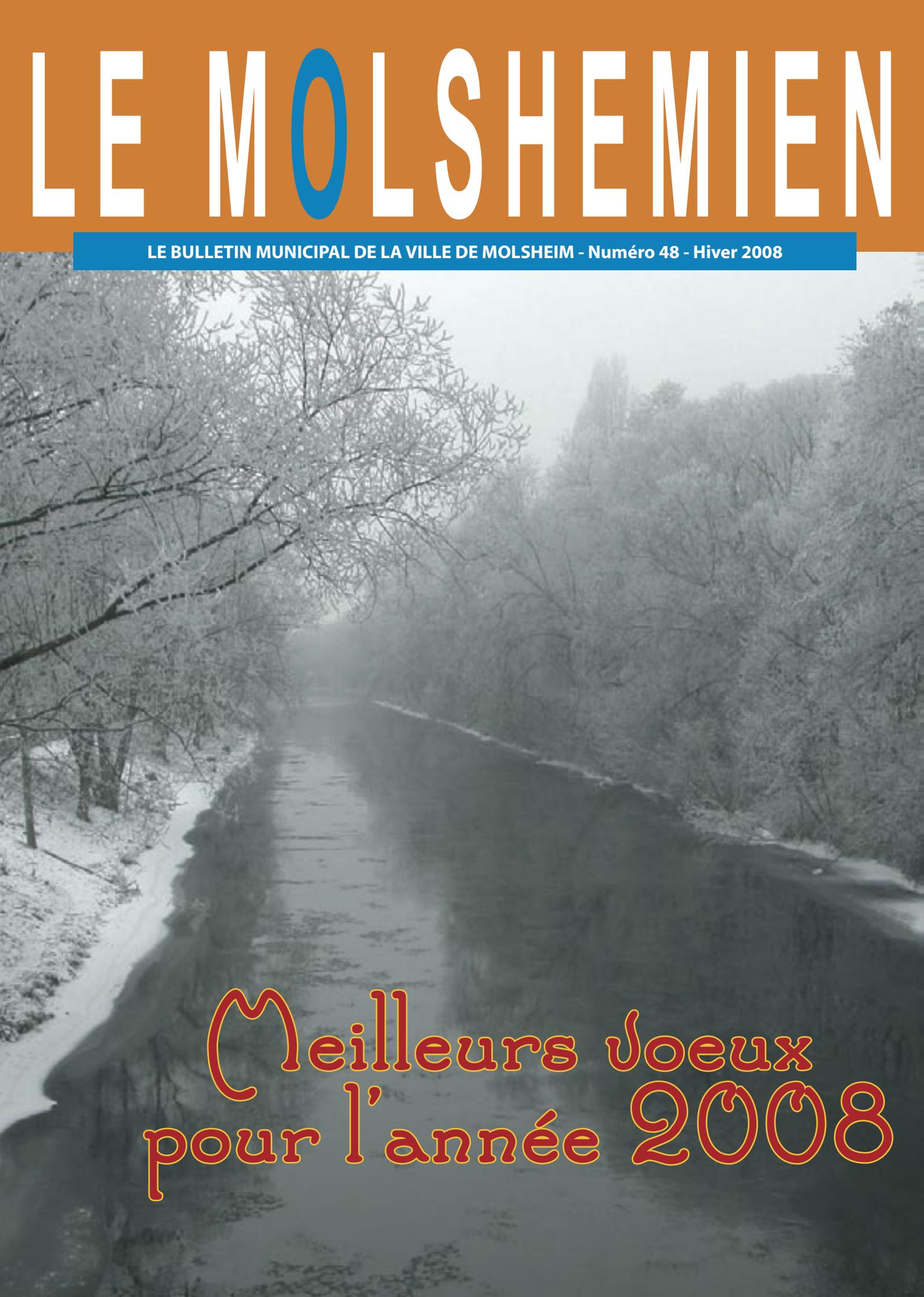


# LE MOLSHEMIEN

LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE MOLSHEIM - Numéro 48 - Hiver 2008



Meilleurs vœux  
pour l'année 2008



## SOLIDARITE

ADOT 67, association pour le don d'organes et de tissus humains

Pages 4 à 5

Frédéric B. la solidarité pour mission

Pages 6 à 7

## CULTURE

Ecole Municipale de Musique et de Danse, pratiques collectives

Pages 8 à 9

N'oublions pas Dorette Muller

Pages 10 à 11

La passion de Françoise Andolfatto, verrière d'art

Pages 12 à 13

## ECONOMIE

Electricité de Strasbourg

Pages 14 à 15

## ENVIRONNEMENT

Paroles de crapaud vert

Pages 16 à 17

La passe à poissons de Molsheim

Pages 18 à 20

## HISTOIRE

Mémoire en images, l'entrée de la vieille ville

Page 21

Les Habsbourg dans l'histoire de Molsheim

Pages 22 à 23

## SPORT

Tennis Club Molsheim-Mutzig

Pages 24 à 25

## DOSSIER

Lotissement des «Tournesols», un trait d'union au quartier des Prés

Pages 26 à 27

## EDUCATION

Lycée Louis Marchal, importants travaux

Page 27

## SERVICE TECHNIQUE

Bâtiments, voiries et chantiers

Pages 28 à 29

## VIE LOCALE

Maison de retraite du Krummbuechel

Page 30

## ETAT CIVIL

Carnets blanc et rose

Page 31



Le lundi 29 octobre, la Ville de Molsheim a eu la joie de pouvoir accueillir le Professeur Mattei, ancien Ministre, Président national de la Croix Rouge.

Monsieur Mattei est venu saluer l'ensemble des bénévoles des sections de Molsheim en leurs nouveaux locaux.

Cette visite a été l'occasion de souligner le travail formidable fait par une petite équipe dévouée, qui cherche simplement à aider celles et ceux de nos concitoyens qui connaissent des difficultés.

Toute visite se poursuit par un moment de convivialité. Nous avons choisi le site de La Chartreuse qui a profondément impressionné le Président Mattei. Là aussi, c'est grâce au travail d'une poignée de bénévoles que beaucoup de choses ont été possibles. En quelques heures, nous avons pu mesurer toute l'importance pour notre Ville de l'engagement totalement désintéressé de concitoyens au sein d'associations diverses.



Pour ce dernier éditorial de l'année 2007, je tenais très simplement à remercier les Présidents, les Secrétaires, les Trésoriers, les membres de comité, mais aussi les Educateurs et toutes les personnes qui assurent l'encadrement de nos 130 associations. Leur engagement, leur travail, leur passion sont une source d'enrichissement considérable pour toute la population. Cet enrichissement n'est pas financier, il est humain, et à ce titre fondamental, car c'est ce qui permet à une société de fonctionner et tout simplement de progresser.

Permettez-moi de vous adresser à toutes et à tous des vœux pour que ces fêtes de fin d'année soient celles du partage, de l'amitié et des retrouvailles. Que Noël soit pour chacune et chacun un temps de fête et que l'année nouvelle soit simplement porteuse d'espoir !

Bien cordialement  
à chacune et chacun d'entre vous,  
**Laurent FURST**

En couverture, la Bruche en hiver.

Directeur de la Publication : Laurent FURST

Comité de Rédaction : Laurent FURST, Chantal JEANPERT, Fernand MEHL, Jean SIMON, Jean-Michel WEBER, Guy SCHMITT, Grégory OSWALD, Didier LOGEL, Steve SCHEUER, Audrey GONNOT, Jean-Sébastien KOUZMIN, Marie-Hélène SCHMITT.

Relecture : M. BARTHEL, A. KRIEGER, A. LAURAN, et C. URWEILLER

Coordination, photos et mise en page :

Audrey GONNOT

Publicité & Impression :

Chryss Imprimerie

Dépôt Légal à parution

[ ADOT 67 ]

# Association pour le don d'organes et de tissus humains

Le don d'organes, c'est l'autre façon de donner la vie.

## La greffe, cela marche

C'est un acte de solidarité qui, grâce à la compétence médicale, sauve quotidiennement des hommes, des femmes et des enfants.

La vie à sauver, cela pourrait être la nôtre ou celle d'un proche. Statistiquement, la probabilité d'avoir besoin d'un organe est quatre fois plus importante que celle d'être donneur d'un organe.

Les personnes en attente sont de plus en plus nombreuses. Actuellement en France, plus de 12 000 personnes sont sur liste d'attente.

Le don d'organes : une décision à prendre, pour ou contre. Des réponses aux questions que l'on se pose ?

## Qu'est-ce que la greffe ?

C'est le remplacement d'un organe défaillant par un organe sain. Dans quelles conditions peut-on prélever des organes ?

Seules les personnes décédées en état de mort encéphalique peuvent être prélevées.

## Que veut dire mort encéphalique ?

C'est l'arrêt de toute activité cérébrale par absence de vascularisation du cerveau.

Cette mort est irréversible et ne peut pas être confondue avec un coma. La respiration et l'activité cardiaque peuvent être entretenues artificiellement pendant quelques heures en vue d'un prélèvement.

## L'information de la famille

Après avoir cherché à connaître la volonté du défunt (carte de donneur, déclaration aux proches) et consulté le Registre National de Refus, en cas d'accord de la personne, le prélèvement peut être effectué après avoir recherché les antécédents médicaux du défunt et s'assurer qu'il n'était pas atteint de maladies transmissibles.

Il n'y a pas de limite d'âge pour le donneur, c'est l'état des organes qui détermine le fait qu'un prélèvement peut être effectué.

## Le prélèvement

Il est effectué au bloc opératoire, c'est un acte chirurgical, et le corps est rendu dignement à la famille. (La famille est informée et secondée par le service de coordination, qui l'accompagne jusqu'à la restitution du corps.)

## Le receveur : celui à qui l'organe est destiné

Il est inscrit sur la liste d'attente et la transplantation a été décidée parce qu'il n'y a plus d'autres solutions possibles.

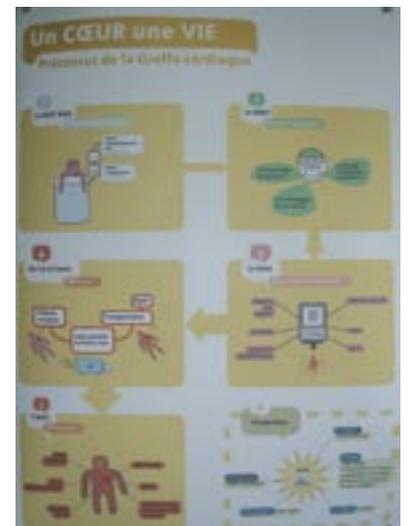
## Les greffes de tissus humains :

On peut réaliser des greffes de cornées, de valves cardiaques, d'os, de peau etc., ceci même si la personne n'est pas décédée de mort cérébrale.

Dans un cadre bien défini par la loi, on peut faire un don de son vivant (un rein, un lobe de poumon, une partie du foie).

## Le don de moelle osseuse : un don du vivant

La greffe de moelle osseuse est vitale



Tableaux réalisés par les élèves des arts décoratifs de Strasbourg



*Un groupe de greffés du coeur venus encourager les coureurs lors du Marathon du Vignoble.*

pour notre organisme. C'est le tissu qui permet la production de toutes les cellules du sang. (Ne pas confondre avec la moelle épinière). Les patients qui ont besoin d'une greffe de moelle osseuse sont des enfants et des adultes atteints de maladies du sang comme la leucémie.

Dans 30 % des cas on trouve un donneur dans la famille. Dans 70 % des cas, le donneur sera un donneur anonyme inscrit sur le registre des donneurs. La compatibilité entre deux individus non apparentés, est de un à un million. C'est pourquoi il faut recruter beaucoup de nouveaux donneurs.

Si vous avez entre 18 et 50 ans, vous pouvez vous inscrire. C'est un don volontaire et anonyme.

### **S'inscrire sur le registre :**

Peu de donneurs auront la chance d'être compatibles avec un patient et peu de donneurs auront la chance d'effectuer le don de moelle osseuse.



*Une partie du groupe des 41 dames qui ont couru le relais-marathon pour soutenir l'action de l'ADOT. Au 1<sup>er</sup> plan, Blandine Bitzner-Ducret, la marraine de l'ADOT, championne du monde de cross court en 1999 et demi-finaliste aux Jeux Olympiques d'Atlanta.*

Pour les donneurs, la moelle osseuse est prélevée au niveau des os du bassin sous anesthésie générale (pour le confort du donneur) et nécessite deux jours d'hospitalisation. Il n'y a jamais eu de problème, ni de regret de ceux qui ont donné mais des vies sauvées ! Après quelques jours, la moelle s'est restituée.

### **La loi française :**

La transplantation repose sur 3 principes essentiels :

- le consentement du donneur
- la gratuité des éléments du corps
- l'anonymat du donneur

Pour la personne décédée, le consentement est présumé. La famille témoigne de la volonté du donneur et exprime qu'il ne s'est pas opposé au prélèvement.

### **Les activités de l'ADOT 67**

Sur le terrain toute l'année à informer dans les lycées, les collèges, à l'université, dans le cadre des comités d'entreprises, etc., les bénévoles de l'Association se sont donnés comme mission en Alsace de faire passer le message du don d'organes et de la transplantation, en donnant à chacun les éléments nécessaires à la réflexion dans ce domaine, afin qu'il puisse en toute liberté prendre une décision par rapport au don d'organes.

Ce travail de fond est étayé par des temps forts :

### **- Le Marathon du Vignoble d'Alsace**

Partenaire de l'ADOT et qui en 2008 se déroulera à nouveau à Molsheim, le 21 et 22 juin prochain. L'ADOT sera présente, avec des documents et des cartes de donneurs. [www.marathon-alsace.com](http://www.marathon-alsace.com)

### **- La Foire Européenne de Strasbourg**

Depuis plus de dix ans, les membres de l'ADOT sont présents à un stand pen-

dant toute la durée de la foire.

### **- Le grand concert de Noël**

Date, lieu et heure seront sur le site de l'ADOT.

**ADOT 67**  
**1a, Place des Orphelins**  
**67000 - Strasbourg**  
**Téléphone : 03 88 14 00 88**  
**[www.adot67.org](http://www.adot67.org)**

Pour recevoir des informations ou une carte de donneur, merci de nous adresser une enveloppe timbrée à votre nom.

Carte de donneur également disponible à l'accueil de la Mairie.

### **Témoignage**

*12 novembre 2005.....  
date que je n'oublierai pas.*

*Il est 10 h ce samedi matin lorsque mon téléphone portable sonne. Une voix m'annonce « il est 10 h du matin, soyez à l'hôpital à midi, ne mangez plus, ne buvez plus, nous avons un foie pour vous. Transplantation prévue à 19 h ce soir. »*

*Grâce à une personne inconnue, donneur ou donneuse, on va pouvoir me transplanter un foie sain et ceci 23 jours seulement après avoir été inscrit sur la « liste d'attente ».  
Quelle chance !*

*Après trois années de soins, examens, consultations, soignées suite à une maladie génétique authentifiée qui avait évolué pour devenir un cancer du foie, mes médecins m'ont informé que dans mon cas précis une transplantation du foie devait être envisagée, faute de quoi l'évolution de ma maladie serait catastrophique et que le temps était compté....*

*Cette transplantation qui a duré sept heures s'est très bien passée, je suis aujourd'hui en pleine forme, je peux vivre comme avant, mais sans la maladie, avec un foie sain, et grâce à ce don d'organe, je suis à ce jour là, bien vivant et heureux, profitant de la vie avec ma famille et mes ami(es).*

*Merci à ce donneur(euse) inconnu (e) qui m'a fait don de cet organe si précieux, il m'a sauvé la vie !*

*Monsieur Henri Claude HILSENKOPF  
De Molsheim*

[ Entretien avec Frédéric B. ]

# La solidarité pour mission

**F**rédéric B., Molshémien de 28 ans a pris l'avion le 2 août dernier direction Bethléem. Ce maître des écoles a choisi, comme 615 autres Volontaires de Solidarité Internationale de la DCC (Délégation Catholique pour la Coopération), de mettre ses compétences au service de populations vulnérables. Il s'est ainsi vu confier une mission de deux ans dans une école en Palestine.

**Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste votre mission ?**

Ma mission consiste à assurer les cours de la petite section de l'école maternelle francophone qui a ouvert ses portes cette année à Bethléem. Cela s'inscrit dans un projet plus vaste qui est de créer la première école française en territoires palestiniens. L'an prochain une classe de moyen ouvrira et ainsi de suite jusqu'à atteindre l'ensemble des niveaux de l'école primaire, du collège et du lycée. Cela nous projette bien loin dans l'avenir. D'autre part, des échanges pédagogiques entre les enseignants en Français Langue Etrangère (FLE) de Bethléem permettent de confronter nos pratiques et d'apprendre mutuellement.

**Après avoir obtenu une Maîtrise en Documentation et Information Scientifiques et Techniques vous avez choisi d'entrer à l'IUFM (Institut Universitaire de Formation des Maîtres), qu'est ce qui a motivé ce choix et quelle a été la suite de votre parcours ?**

Je me suis laissé entraîner par le bonheur que me procurait le travail auprès des enfants. Durant mes études



j'étais animateur auprès des Scouts de France du groupe Saint Materne de Molsheim. J'ai intégré l'IUFM et enseigné durant trois années en Alsace avant de m'engager dans ce projet de coopération.

**Comment avez-vous été interpellé par les causes humanitaires ?**

Mes parents portent un regard ouvert sur le monde et m'ont éduqué selon ces principes. Dans le cadre des Scouts de France, nous avons développé un projet de rénovation d'école à Madagascar. L'expérience ayant été très enrichissante, nous avons créé notre propre association à Molsheim «Ouvrir Les Horizons» (OLH) dont les objectifs sont le partage, la découverte et le développement d'actions solidaires. De plus, j'avais pris part à l'IUFM à des échanges pédagogiques franco-sénégalais qui se sont révélés très enrichissants. Fort de ces expériences, mais à la fois insatisfait de leur caractère ponctuel, j'ai décidé de m'engager dans un projet de coopération sur une durée de deux années. Cela me permet de réellement vivre avec la population locale. La motivation que sous-entend chacun de ces projets reste le désir d'œuvrer à un monde plus solidaire, plus généreux, plus fraternel.

**Qu'avez-vous retiré personnellement de ces actions ?**

La liste est longue mais voilà quelques mots qui me viennent à la bouche : humilité, tolérance, respect de l'autre, fraternité, rencontres interculturelles et liens d'amitié forts.

**Comment prépare-t-on un tel départ ?**

La DCC nous prépare grâce à deux week-ends de sélection et de formation. Plus tard dans l'année, les futurs coopérants se retrouvent pour quinze jours de cours, de conférences, de débats et de réflexion. Un des buts majeurs est de s'interroger sur son choix. Ma préparation s'est beaucoup orientée vers la compréhension du conflit israélo-palestinien.

**Les Enfants, le Jeu et l'Education (EJE) est une structure qui vise à répondre aux besoins des enfants palestiniens en termes d'éveil et d'apprentissage. Quel y est votre rôle et comment mesurez-vous les résultats de vos actions ?**

Je commencerai par préciser que le projet «école» n'est qu'un volet du panel d'activités déployé par EJE. L'association développe des centres d'animation au sein de camps de réfugiés, assure le fonctionnement d'une bibliothèque itinérante pour la non-violence, organise des conférences... Mon rôle est d'enseigner au sein de l'école naissante et de faire en sorte qu'elle obtienne l'agrément et devienne ainsi



L'école vue de l'extérieur.

d'une bibliothèque itinérante pour la non-violence, organise des conférences... Mon rôle est d'enseigner au sein de l'école naissante et de faire en sorte qu'elle obtienne l'agrément et devienne ainsi une école française. Je tente de mettre en œuvre une pédagogie d'apprentissage qui amène l'enfant à réfléchir et qui le pousse à la curiosité. Cela diffère des méthodes d'enseignement palestiniennes qui engagent moins la réflexion de l'enfant.

#### *Quelles sont vos conditions de vie ?*

J'habite une chambre adjacente à l'école. J'y trouve tout le confort nécessaire, seules quelques coupures d'eau ou d'électricité sont à déplorer. Les difficultés se situent plus au niveau des transports. Chacun des déplacements entrepris est excessivement laborieux et soumis à de très nombreux contrôles. Les tensions résultant de la situation du pays peuvent quelquefois s'avérer très pesantes.

#### *Comment parvenez-vous à vous intégrer parmi la population locale ?*

Les gens sont très accueillants et très sympathiques. Ils partagent très volontiers une discussion. Ils ont un énorme besoin de s'exprimer par rapport à ce qu'ils vivent, à leurs difficultés quotidiennes. Etant très curieux, je suis toujours une oreille disponible. Bien sûr, la situation du pays ne permet pas d'être à l'aise en tout lieu, car à certains endroits les tensions sont si fortes qu'il ne serait pas prudent de s'y rendre.



#### *Racontez-nous une « journée type » de Frédéric, enseignant en Palestine.*

Mes matinées sont occupées par l'école. Mes activités de l'après-midi varient entre : la préparation de mes cours, les rencontres d'enseignants de Bethléem, l'apprentissage de la langue arabe. Je passe beaucoup de temps à rechercher des éléments qui me permettent de mieux comprendre la situation très complexe de la Palestine. Et bien évidemment je profite de toutes les splendeurs visuelles, gustatives et olfactives qu'offre ce merveilleux pays.

#### *Quel bilan dressez-vous après ces deux premiers mois d'action ?*

Je suis ravi de constater que des

enfants qui à leur arrivée n'étaient qu'arabophones font d'énormes progrès en langue française. Ils apprécient l'école et c'est pour moi une grande satisfaction. J'attends que le bouche à oreille fasse son effet pour que le nombre d'enfants inscrits à l'école croisse. Cependant beaucoup de choses restent à faire. Les démarches d'agrémentation pour devenir école française sont longues, je vais tout mettre en œuvre pour que ce processus réussisse.

#### *Quels conseils pourriez-vous donner à des jeunes qui souhaitent réaliser des projets humanitaires ou se lancer dans une aventure similaire ?*

Interrogez-vous sur vos motivations et surtout ne partez pas sur un coup de tête. Prenez bien conscience des difficultés que cela va occasionner ; il n'est pas toujours facile de vivre deux années loin de sa famille et de ses amis. Mais surtout ne vous laissez pas submerger par les craintes, osez franchir le pas d'une expérience qui vous marquera à vie et dont la richesse vous nourrira encore des années plus tard. Sachez que les peuples que j'ai eu l'occasion de croiser au cours de mes quelques périodes ont tous été d'une gentillesse et d'une hospitalité extraordinaires. C'est en rencontrant l'autre que l'on se construit soi-même.

*Marie-Hélène SCHMITT*



[ Ecole Municipale de Musique, Danse, Théâtre et Dessin de Molsheim ]

# Pratiques collectives

Parmi ses différentes activités (musique, danse, théâtre, dessin), l'Ecole Municipale de Musique accorde une place importante aux pratiques collectives. Ces cours sont ouverts à tous et permettent l'épanouissement de chacun au sein d'un groupe, tout en donnant une motivation supplémentaire au travail individuel. Ces ateliers ont lieu tout au long de l'année, et ces différents ensembles se produisent régulièrement lors de concerts et autres manifestations culturelles de la vie locale.

## Ensemble Renaissance et Musiques du Monde

L'Ensemble Renaissance et Musiques du Monde interprète toutes sortes de danses de la Renaissance et de musiques traditionnelles de divers pays. Cet atelier, encadré par Véronique Klaholz, s'adresse aux enfants, adolescents et adultes ayant au moins trois ans de pratique instrumentale. Il est ouvert aux flûtes à bec, guitares, violons et violoncelles.



## Ensemble de flûtes traversières

L'ensemble de flûtes traversières, encadré par Olivier Class, a pour but de permettre aux flûtistes de jouer entre eux, dès les premiers niveaux grâce à des arrangements personnalisés d'œuvres du répertoire. Ainsi, les plus petits jouent en compagnie d'élèves déjà plus avancés, ce qui permet de créer une dynamique de classe tout aussi motivante que sympathique.

En plus de son intérêt pédagogique (formation de l'écoute, travail de l'intonation, mise en place, voire travail sur d'autres flûtes [alto, basse], etc.), il a également une vocation culturelle. Le répertoire essaie d'être le plus varié possible, allant au-delà de celui de la flûte, afin de varier au maximum les styles et les époques : musiques traditionnelles ou folkloriques, musique symphonique, pianistique ou chorale, musique médiévale, mu-



sique contemporaine, musique de film. Les initiatives et propositions des élèves quant au choix des pièces à jouer sont également prises en compte avec plaisir, dans la mesure où les partitions sont disponibles. Ici encore, les arrangements se révèlent des plus précieux.

Occasionnellement, des collaborations peuvent se créer avec les autres classes de l'Ecole de Musique (en 2003, avec la classe de dessin, sur les tableaux d'une exposition de Moussorgsky).

## Ensemble de clarinettes

L'ensemble de clarinettes, encadré par Marc Sims, est constitué d'élèves de la classe de clarinette qui souhaitent s'initier ou se perfectionner à la musique d'ensemble dans une ambiance détendue. Le répertoire est très varié, constitué d'arrangements ainsi que de pièces originales, et fait des incursions dans divers styles, allant du baroque au jazz, en passant par le classique, la musique populaire, et aussi par des pièces plus modernes. Les musiciens cherchent à partager leur passion de la musique auprès du public en se produisant en concerts et animations diverses.



## Ensemble de percussions

L'ensemble de percussions, encadré par Pascal Woolpert, est composé d'élèves ayant au moins trois ans de pratique. Il propose aux élèves d'aborder les percussions au travers de pièces couvrant tous les styles et permettant de découvrir la richesse du répertoire. Parmi ces styles, on trouve la musique cubaine avec des rythmes comme la salsa, les rythmes brésiliens avec la samba, mais également des pièces pour instruments de percussion dits «classiques» comme les timbales ou le marimba. Certains morceaux de musique actuelle sont également arrangés pour ensemble de percussion (Blues, Rock). Mais cela permet aussi aux élèves et au public

de découvrir une autre facette des percussions, moins connue, avec notamment des pièces parlées comme «Geographical Fugue» ou d'autres, où le corps du musicien fait office d'instrument. Ce qui permet de montrer que la Percussion, ce n'est pas du «bruit». Pour certaines pièces, les élèves de djembé viennent rejoindre l'ensemble de percussion pour jouer ensemble la richesse des rythmes africains. L'ensemble se produit plusieurs fois par an et notamment lors de la fête de la musique. Il permet aux élèves d'apprendre à jouer ensemble, d'appliquer les leçons apprises en cours et de jouer en «rythme». Mais cela permet surtout aux jeunes musiciens de ressentir le plaisir de faire de la musique tout simplement.



### Chorale des Enfants

Placée sous la direction de Blandine Buecher et de René Rietzmann, la Chorale des Enfants accueille les élèves dès l'âge de 5 ans, pratiquant ou non un instrument. Ils font partie intégrante des Musiciens du Chœur et ont obtenu le Cèdre d'Or 2006. Ils participent également à plusieurs concerts très fréquentés et diverses animations (Noël sous le sapin, Fête de la Musique, etc.). Le répertoire est très varié, allant du classique à la chanson française en passant par la chanson pour enfants.

### Orchestre Junior

Encadré par Blandine Buecher et Laurent Gross, l'Orchestre Junior a pour vocation d'accueillir les instrumentistes les plus jeunes, dès les premières années de pratique. Le répertoire est adapté spécialement au niveau de chacun, ce qui permet de s'intégrer aux Musiciens du Chœur, et donc d'être stimulés par le fait de jouer avec des élèves plus avancés.



Pour tout renseignement

Blandine BUECHER,  
 directeur  
 Ecole Municipale de  
 Musique,  
 Danse, Théâtre et  
 Dessin de Molsheim  
 03 88 38 73 22  
[emmd@mairie-molsheim.fr](mailto:emmd@mairie-molsheim.fr)

[ Entretien avec Bernard Riebel ]

# N'oublions pas Dorette Muller !

Dans son dernier ouvrage, *Dorette Muller, Le sourire de l'Alsace*, Bernard Riebel retrace au fil de ses œuvres la vie de Dorette Muller. Une biographie complète de cette artiste alsacienne, richement illustrée pour ne pas oublier celle que certains dénomment le *Hansi féminin*.

*Comment avez-vous découvert Dorette Muller et son oeuvre ?*

Je n'ai jamais rencontré personnellement Dorette Muller, c'est mon grand père Eugène Wennert qui l'a connue. Il était artiste peintre lui aussi, et l'a rencontrée entre 1953 et 1956 à Soultz-les-Bains. C'est lorsque j'ai décidé de rédiger la biographie de mon grand-père que j'en suis venu à la connaître, l'un m'a amené à l'autre. En Alsace, elle est peu connue sauf à Strasbourg, Molsheim et Soultz-les-Bains. J'ai découvert une grande artiste qui a réalisé beaucoup d'œuvres et d'une grande diversité. A la vue de son talent, je suis étonné qu'elle ne soit pas connue davantage. J'ai découvert qu'elle était partie à Excideuil en Dordogne en 1939 et

qu'elle était trop pauvre pour revenir en Alsace après la guerre ; elle n'avait plus de domicile. Ces quatorze années d'absence ont fait que l'on a oublié Dorette Muller.

*Pouvez-vous nous la présenter ?*

Dorette est née en 1894 dans un milieu aisé. Son père détenait un commerce qui prospérait. Elle étudia à l'École des Arts Décoratifs de Strasbourg où elle avait pour professeurs Emile Schneider, Joseph Sattler et Georges Ritleng, eux-mêmes peintres connus. En 1939, elle dut s'exiler en Dordogne avec sa maman, Emma. Elles ne reviendront en Alsace qu'en 1953. Suite au décès d'Emma, Dorette passe les dernières années de sa vie, seule, à Strasbourg où elle meurt le 16 mai 1975. Elle a rencontré trois artistes importants dans sa vie : Gustave Stoskopf, Théodore Knorr et Charles Spindler.



*Qu'est-ce qui a suscité chez vous un intérêt pour cette artiste ?*

D'abord c'est par la rencontre entre Dorette et mon grand-père que je me suis intéressé à cette artiste. Ensuite, j'ai eu un coup de foudre pour les œuvres majeures qu'elle a réalisées et aussi pour son espièglerie. On pense qu'elle aurait réalisé le sigle du *Pêcheur Maennele*. J'ai eu envie d'en savoir plus et notamment pourquoi on ne trouvait pas ses œuvres dans les musées.

*Comment avez-vous procédé pour reconstituer sa biographie ? Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?*

J'ai débuté mon enquête à Molsheim et Soultz-les-Bains. Le Maire de Soultz-les-Bains, monsieur Guy Schmitt, m'a soutenu à fond ; c'est un passionné de Dorette Muller. J'ai retrouvé à la Mairie ses carnets d'enfances. A chaque Noël, sa maman lui offrait un carnet de dessin et elle y annotait la date et l'âge de Dorette. Plus tard, Dorette les a confiés à un de ses élèves qui lui-même en a fait



Série « Scènes de la vie » (aquarelles) : Les enfants fêtent la Libération.

don à la commune de Soultz-les-Bains. Ces carnets m'ont permis de reconstituer son enfance. Un jour, j'ai trouvé un poème où il était annoté *Saint-Médard*, j'ai recherché sur Internet et il s'avérait qu'il s'agissait du nom d'un village : celui où elle s'était réfugiée avec sa maman, durant la guerre. Je me suis alors rendu sur place. J'ai contacté le Maire qui m'a très bien accueilli et m'a mis en contact avec les habitants qui possédaient encore des œuvres de Dorette Muller. J'ai pu photographier ces œuvres, ce sont celles qui figurent dans mon livre. Quelques années auparavant, on pouvait encore voir ses fresques sur les murs de l'école. Elle y avait peint des enfants en costumes alsaciens. Dans le village on lui pardonnait ses fantaisies, car elle était très aimée. Les Alsaciens ignoraient complètement cette période de la vie de Dorette Muller. Mon épouse et moi, avons été très bien accueillis. Nous avons logé chez l'habitant, dans la maison même où Dorette et Emma Muller habitaient. La difficulté était d'obtenir la confiance des particu-

liers en leur expliquant que je voulais faire un livre sur Dorette afin qu'elle ne tombe pas dans l'oubli. Je me suis rendu à la Bibliothèque Nationale et Universitaire (B.N.U.), puis aux archives municipales et départementales de Strasbourg pour retrouver les adresses où elle a vécu.

*Votre grand-père, lui-même peintre, a rencontré cette artiste, que vous a-t-il rapporté à son propos ? Est-ce lui qui vous a donné envie d'en savoir plus ? Il vous a en quelque sorte transmis la passion de Dorette...*

Il l'appelait la *Dorette* et disait qu'elle avait des *Bombeidee* (des idées géniales) en référence au sigle Fischer qu'elle aurait dessiné. Cette expression m'est restée. Il disait que c'était une personne très charmante. Elle était atteinte d'une surdité qui avait commencé à l'âge de vingt ans. Elle appréciait le travail de mon grand-père, ils s'estimaient réciproquement. Il parlait d'une véritable artiste qui, bien qu'elle ait vécu dans la misère, a toujours persévéré là où d'autres auraient abandonné. Il disait que sa maman, poète et dramaturge, était aussi célèbre pour son militantisme pour l'émancipation des femmes. Mère et fille, très liées, vécurent toujours ensemble. J'ai rencontré récemment, lors d'une séance de dédicace commune, une jeune chanteuse, Isabelle Grussenmeyer, qui, sur son nouvel album chante les textes d'Emma en alsacien. La pochette de son CD et la couverture de mon livre se ressemblent beaucoup. Ce sont des coïncidences amusantes. Elle a en tout cas très bien compris le sens et la qualité des poèmes d'Emma.



*Vue de la maison natale de Dorette au 29 Faubourg de Pierre (technique de grattage encre et cire).*

*Ce livre présente de nombreux dessins et aquarelles de l'artiste, peut-on chiffrer son œuvre ?*

C'est impossible à chiffrer. De mon point de vue, son œuvre est infinie. On pourrait réaliser un livre uniquement avec ses affiches, un autre avec ses cartes postales, encore un autre avec ses aquarelles ou ses illustrations... J'en découvre régulièrement de nouvelles...

*A travers ce livre, est-ce une passion que vous souhaitez partager ?*

Oui, j'ai la passion des belles choses, des œuvres d'art, et je souhaite qu'on ne les perde pas. De nombreux artistes ont été complètement oubliés comme mon grand père. C'est en pensant à lui, et tous les artistes qui tombent dans l'oubli, que j'ai eu envie de réaliser ce livre. Le domaine de l'art m'intéresse ; il m'ouvre de nouvelles portes, un nouvel univers : celui des artistes et des collectionneurs.

*« Dorette Muller, Le sourire de l'Alsace », aux éditions « les petites vagues » En vente à la librairie les Capucins, 4 rue du Maréchal Foch à Molsheim Prix indicatif : 25 euros*

*Marie-Hélène SCHMITT*

#### Du même auteur...

- Grand Soldat 1960
- La Lune de Miel de l'Ami Fritz
- Confidences du Westrich
- Prières Forestières
- Le Trésor maudit de Dabo
- L'ermite des Vosges

[ Entretien ]

# La passion de Françoise Andolfatto, verrière d'art

Entre tradition et expérimentation, Françoise Andolfatto, verrière d'art, transforme le verre. Il est décoré, façonné ou serti, tantôt *piano*, tantôt *mezzo forte*, comme autant de nuances modelées.

Attirée par le site de la Chartreuse, Françoise Andolfatto a installé son atelier à Molsheim depuis 2005.

*En travaillant le vitrail, vous vous situez à la fois dans une démarche artistique et dans le savoir-faire de l'artisan. Comment avez-vous été amenée à choisir cette voie ?*

J'ai toujours aimé dessiner, jeter sur le papier des croquis, avec beaucoup de spontanéité et une inspiration très personnelle, et puis les faire exister en leur donnant une forme en verre.

Le verre m'a séduite pour les possibilités infinies qu'il offre au niveau des formes et des couleurs, un peu comme le piano que j'ai étudié pendant sept ans, avec les rythmes et les sons.

*Et puis vous avez décidé de vous spécialiser dans la verrerie ...*

Après mon apprentissage pendant trois ans au sein de l'entreprise Ott Frères, un atelier alsacien réputé de vitraux d'art, je me suis spécialisée

en «décoration sur verre» dans les grands ateliers de Vannes-le-Chatel. Au Pôle Verrier de Nancy, une école spécialisée de formation et de recherche que j'ai fréquentée, j'ai acquis une solide expérience professionnelle dans la décoration sur verre et le sablage.

En 2007, j'ai obtenu mon Brevet des Métiers d'Arts, à Paris, et je suis actuellement en train de préparer mon diplôme des Métiers d'Arts du décor architectural, option « domaine de la transparence ».

J'espère prochainement intégrer un stage de restauration de vitrail à Chartres.

*Une question à brûle – pourpoint : comment réalise-t-on un vitrail ?*

Au départ, il faut un sujet, un motif. Les miens sont toujours originaux ; je ne fais pas de copie. Le dessin est réalisé sur du papier à gabarit pour vitrail. La conception du dessin, notamment les courbes qui le valorisent harmonieusement, le décompose en un ensemble de parties (un peu comme un puzzle). Ces parties sont découpées dans le papier avec un couteau spécial à double lame et constituent les gabarits d'après lesquels est découpé le verre.

Les verres utilisés peuvent être très différents ; il peut d'agir de verre de couleur, de verre à peindre et à cuire

soi-même, ou de verres spéciaux avec des reliefs que l'on a thermoformés.

Une fois découpées, ces parties de verre sont assemblées avec du



Ensemble, dalle de verre sablée.

plomb : c'est l'opération de sertissage. Puis l'ensemble est soudé à l'étain, sur les deux côtés.

Un masticage final à base d'huile de lin est indispensable pour rigidifier et renforcer le vitrail.

*A découvrir vos œuvres, on se rend bien compte qu'en plus de la création de vitraux, votre imagination créative trouve à se concrétiser dans une diversité de techniques de sculpture et de transformation du verre !*

Il est vrai que le verre offre une palette infinie de possibilités. Dans mes recherches expérimentales sur le travail du vitrail, de la pâte de verre, du soufflage, de la décoration sur verre..., je les utilise toutes.

J'utilise le sable qui ronge le verre et me permet de « tailler » un peu comme mes grands-pères, tailleurs de pierre, sculptaient. Lors de la cuisson, les techniques de thermoformage m'offrent tout un champ d'expériences de modelage de formes et d'assemblages.

C'est également à la cuisson – aux alentours de 600° - que se travaillent et se révèlent les couleurs. Les nuances et les combinaisons de couleurs m'intéressent tout particulièrement.



L'huitre chantante, thermoformage.

*Peut-on voir vos œuvres et les exposez-vous ?*

A Gueberschwihr, le village de mes aïeux, j'expose chaque année depuis maintenant quatorze ans mes travaux personnels : des vitraux, des sculptures, des sablages, des peintures aussi au fusain et aux pastels. Cela a lieu à l'occasion des « Caves et Portes ouvertes » me permettant par la même occasion un contact direct avec les visiteurs.

A Molsheim, j'ai réalisé en 2002 l'exposition « Pierres de Verre » à la Médiathèque municipale – dont vous avez d'ailleurs présidé le vernissage – qui est restée en place et est encore visible dans la vitrine. Cette même année 2002, j'ai eu le prix « Coup de Cœur » de la galerie J.C. Broglin de Colmar, qui accueillait mon exposition au Koïffhus.

*Outre la création de pièces originales, vous travaillez aussi à la restauration de vitraux ?*

Bien sûr, et c'est l'objet de l'installation en mars 2007 de mon petit atelier permanent à la Chartreuse de Molsheim.



*Restauration d'un vitrail de Joseph Ehrismann.*

Au sein de l'équipe des Bénévoles de la Chartreuse, j'ai entrepris la restauration des trois vitraux religieux de Joseph Ehrismann retrouvés par Monsieur Raymond Keller.

Ces vitraux, dont les dimensions sont de 0,60 m sur 1,25 m, sont remarquables par la conception très artistique qu'Ehrismann applique au travail du vitrail. C'est l'occasion pour moi de faire des recherches historiques sur ce peintre verrier et décorateur d'églises alsacien, né à Mutzig en 1880 et mort vraisemblablement en 1937, qui avait obtenu une médaille d'or à l'exposition des Arts Décoratifs de Paris en 1925. Ses vitraux témoignent d'une conception novatrice à son époque. L'utilisation très nuancée des couleurs, le cadrage



et les décors des scènes représentées a été particulièrement remarqué par l'historien Edouard Schaeffer dans son article « Ehrismann's ein elsässischer Glass und Kirchenmaler, parut en 1923 dans la revue « Kunst und Wissenschaft Elsassland » de Colmar. Dans la restauration, je répare des pièces de verre, j'en ressoude et recolle d'autres, j'en refais cuire de nouvelles en remplacement des pièces manquantes, et puis je



*Transparence, dalle de verre sablée.*

consolide l'ensemble et le rigidifie avec de l'étain.

*Quels sont les projets à court et à moyen termes qui vous tiennent à cœur ?*

Tout d'abord l'exposition que je prépare à la Médiathèque de Molsheim pour le mois de février 2008, avec un très grand vitrail et des œuvres originales, représentatives de mon parcours, ainsi que des dessins, des croquis, des esquisses qui ont inspiré mes réalisations.

Sur un plan plus général, je vais poursuivre mon travail d'exploration sur les formes, sur les fissures du verre ... Passionnée par le « Traité des Couleurs » de Johan Wolfgang von Goethe, je vais m'attacher à la création de nouvelles couleurs, autour des dominantes vertes et pourpres, en travaillant sur les cuissons miroitantes, le soufflage du verre pour obtenir des irisations naturelles (arcs-en-ciel).

Par ailleurs, j'ai des commandes en cours, des restaurations, ainsi que des créations, avec entre autres une thématique sur le « végétal », le bambou.

*Merci Françoise Andolfatto pour ce passionnant entretien qui nous conduit au cœur de votre activité artistique et artisanale de verrière d'art, en proposant d'ores et déjà à nos concitoyens de venir vous rencontrer en février 2008 dans le cadre de votre exposition à la Médiathèque municipale de Molsheim.*

Jean SIMON

[ Entreprise ]

# Électricité de Strasbourg

Électrifiée en 1898 (avant Strasbourg !), Molsheim a vendu à Électricité de Strasbourg en 1905 son entité communale en charge de l'électricité et la concession s'y rattachant. Depuis lors, une relation durable entre la Ville de Molsheim et Électricité de Strasbourg s'est créée, relation basée sur des valeurs et des intérêts communs.

## Une relation de longue date

Le contrat de concession qui unit le distributeur Électricité de Strasbourg à la Ville de Molsheim a été signé en 1949, reconduit en 1989 puis en 1997. Depuis cette date, ÉS est présente à Molsheim sur un site hébergeant d'une part, un accueil clientèle et, d'autre part, une équipe d'intervention technique. L'accueil clientèle est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h, compte une dizaine de conseillers clientèle et reçoit en moyenne 800 clients par mois. Ces conseillers apportent aux clients de toute la Vallée de la Bruche, des services liés à la gestion de leur contrat, le paiement de leur facture, des informations et des conseils sur les services proposés par ÉS, notamment en termes d'énergie renouvelable et d'économie d'énergie. Le site de Molsheim accueille également une équipe d'intervention qui exploite le réseau du secteur, intervient en cas de panne, est en charge des raccordements ou encore, réalise des interventions techniques chez les clients. Cette équipe de 13 personnes, très proche du réseau et des clients, contribue à la très bonne qualité de fourniture d'ÉS qui est l'une des meilleures en Europe !

Cette qualité de fourniture est également le résultat d'un bon maillage de postes haute et basse tension, dont l'un d'entre eux est implanté à Molsheim, avec une capacité garantie de 40MW ; un atout important pour le développement industriel de Molsheim et de sa zone d'activité.

ÉS a également participé à la mise en valeur du patrimoine remarquable de la ville en concevant l'éclairage public et la mise en lumière de la place de la Metzsig.

## Le respect de l'environnement, une valeur commune

Outre sa relation de client à fournisseur avec ÉS, la Ville de Molsheim a développé, en parallèle, un partenariat fort dans le domaine des énergies renouvelables et des économies d'énergie, problématique à laquelle les deux entités sont particulièrement sensibles. Cette relation s'est traduite notamment par l'adhésion de la ville au réseau VESTA en 2005, un réseau, animé par ÉS et l'Institut de recherche sur l'énergie (EiFER), qui diffuse, aux villes de moins de 25000 habitants, de l'information, des outils et du savoir-faire dans le cadre de sa politique de développement durable. ÉS est donc associée aux grands projets de développement de Molsheim, ainsi qu'aux réflexions qui sont menées pour la mise en œuvre de solutions innovantes de chauffage.



## ÉS en chiffre

Création en 1899

1030 salariés

13 000 km de réseau dont près de

60% en souterrain

446000 clients

## Charte Accent vert

Depuis de nombreuses années, ÉS développe des projets, des services, et des actions en faveur de l'environnement. Pour affirmer et conforter ses engagements, l'entreprise a rédigé une charte environnementale garante de son souci et de sa volonté de préserver et respecter l'environnement. Cette charte environnementale comprend 5 axes :

- Impliquer les salariés dans le respect de l'environnement,
- Intégrer les ouvrages électriques dans l'environnement,
- S'engager pour le développement des énergies renouvelables et être l'acteur de référence en matière de géothermie,
- Promouvoir le kWh vert,
- Maîtriser la demande d'énergie.

# S'engager pour l'environnement

## Des petits gestes pour de grandes économies d'énergies !

### RÉFRIGÉRATEUR ET CONGÉLATEUR



Ne laissez pas la porte ouverte après avoir entré ou sorti les aliments.



Ne mettez pas de plats chauds au réfrigérateur ou au congélateur : attendez qu'ils soient refroidis.

### LAVE-LINGE ET LAVE-VAISSELLE



Évitez de laver le linge à 90°C. A 30 ou 40°C, vous dépensez trois fois moins qu'à 90°C.



Si vous avez le tarif "heures creuses", faites marcher vos machines pendant les "heures creuses".

### FOUR ÉLECTRIQUE



Si vous nettoyez votre four par pyrolyse, faites-le juste après la cuisson : le four encore chaud mettra moins de temps à chauffer pour le nettoyage, vous économiserez de l'énergie.



### CUISON SUR PLAQUES ÉLECTRIQUES



Utilisez des casseroles plus larges que vos plaques pour éviter de perdre de la chaleur.

### ÉCLAIRAGE



Évitez les lampes halogènes à éclairage indirect vers le plafond : 1 lampe halogène de 500 W consomme jusqu'à 20 fois plus qu'une ampoule classique.

### EAU CHAUDE SANITAIRE



1 bain consomme autant que 3 douches. Préférez prendre une douche, vous économiserez de l'eau chaude et donc de l'électricité.

### CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE



Ne bouchez pas vos grilles d'aération, elles sont là pour diminuer l'humidité de votre logement. Plus un logement est humide, plus il consomme de chauffage.



Arrêtez le chauffage quand vous aérez une pièce. Ne touchez pas au thermostat : utilisez l'interrupteur marche-arrêt.



Chauffez à 19°C au lieu de 22°C.

### AUTRES ÉQUIPEMENTS

Ne laissez pas vos appareils en veille quand vous ne les utilisez pas. 20 heures de veille représentent jusqu'à 4 heures de fonctionnement.

Votre conseiller vous accueille vous écoute et vous conseille pour vous apporter la solution dont vous avez besoin 03 88 20 60 60

En partenariat avec : l'ADEME, la CAF, l'UNCCAS, le Ministère des affaires sociales du travail et de la solidarité et l'association des maires du Bas-Rhin

**es**  
électricité de strasbourg

[ Portrait ]

# Paroles de crapaud vert

**B**ufo Viridis pour les érudits, plus ordinairement dénommé Crapaud Vert, qui sait vraiment qui je suis ?

En amphibien bien élevé, je consens à dire que c'est moi qui habite chez vous, ... bien que l'inverse pourrait également être vrai. D'ailleurs ne m'avez-vous pas « découvert » à l'occasion des travaux du contournement ?

J'ai eu beau chanter dans vos mares ces dernières années, vous n'avez réellement identifié ma présence qu'à partir du moment où vous avez envisagé de construire une route traversant mon territoire... notre territoire, si vous voulez.

Si vous parvenez à me voir, vous me reconnaîtrez aisément, je me présente toujours en tenue de camouflage. Il est vrai que je sais faire preuve d'une grande discrétion. Ce ne fût pas le cas cet été, lorsque toute la nuit j'ai chanté près de chez vous ?

Vous, les humains, êtes-vous plus silencieux lorsque vous déclamez votre flamme à vos belles ? Nous ne sommes pas si différents !

Mais le reste du temps, motus et bouche cousue, nous nous dissimulons du mieux que nous le pouvons. Nous sommes d'ailleurs d'autant plus discrets que notre espèce est menacée d'extinction. Les 10 à 12 000 œufs que pondent chaque année nos compagnes ne changent rien à l'affaire.

Nos déplacements et notre présence sur un territoire sont de véritables aventures. Menacée par la dégradation des milieux terrestres,

par la mortalité routière et par la dégradation ou la disparition des mares de reproduction, la vie des miens ne tient qu'à un fil.

Ma famille s'est considérablement réduite. En France nous sommes présents uniquement en Alsace, en Moselle et en Corse. Tout comme vous, en Alsace, nous apprécions particulièrement le secteur compris entre Strasbourg, Obernai et Molsheim.

Vous avez décidé, et je vous en remercie grandement, d'assurer la protection de mon espèce.

Cette nécessité vous l'avez affirmée à plusieurs reprises et je suis devenu quelqu'un de très important. Jugez plutôt.

Depuis 1979 je bénéficie des mesures figurant en annexe II de la convention de Berne. Je suis également protégé au titre de l'article IV de la directive européenne dite « Habitats, Faune, Flore ». Mon nom apparaît encore sur les listes rouges de la nature menacée en Alsace.

Toute destruction de mon habitat de manière intentionnelle, ou de mes congénères, est par conséquent sévèrement punie.



Photos : Jean-Pierre Vacher/BUFO

Ces dernières années, j'ai élu domicile en zone Ecospace, à proximité des mares de ce secteur. Mais sachez-le, je n'ai pas l'âme d'un propriétaire. Je n'envisage pas de me sédentariser. Voyez-vous, j'aime me déplacer. De mars à septembre, à raison d'un kilomètre par jour, je pars à la conquête de mon territoire. Lentement vous dites ? Pardonnez-moi mon écart de langage, mais crois-moi, mon grand, à mon échelle tu reconsidérerais cet avis !

Comme tout grand voyageur qui se respecte, j'hiverné.

Depuis que vous avez constaté ma présence, je dois dire que vous avez pris des mesures salutaires pour favoriser la cohabitation de nos deux espèces. Nous avons su trouver, ensemble, des mesures, que je qualifierais volontiers d'intelligentes, puisque j'y ai largement contribué, et qui nous permettent d'envisager un bon voisinage.

Nous, les crapauds verts, avons accepté, un peu contraints et forcés, de ne pas emprunter votre contournement. Ni pendant les travaux, ni après. Il a fallu pour cela que vous, les humains, vous acceptiez quelques aménagements.

En cours de chantier, vous avez consenti à mettre en place des filets, sur près de 13 kilomètres, interdisant aux plus téméraires d'entre nous, - je le déplore, mais il en existe même chez nous



autres les crapauds-, de se risquer à une périlleuse traversée de la zone des travaux. L'association BUFO, qui œuvre quotidiennement pour la survie des miens, - ah les braves gens!-, a été missionnée afin de veiller à ce qu'aucun des membres de ma famille ne pénètre dans le chantier du contournement. Dès que l'un des nôtres était repéré à proximité des ouvrages, il était immédiatement transporté en seau jusqu'à une des mares artificielles situées à proximité, spécialement aménagées pour l'accueillir. Je sais pouvoir compter à l'avenir sur la présence de cette association à Molsheim.

Les mares d'accueil ont connu l'été dernier une forte affluence. Nous avons fait honneur à tant de sollicitude et beaucoup de têtards y ont fait leurs premières brasses.

Vous avez également pris en compte ma présence au niveau de la conception même de votre contournement. Des passages, que vous dénommez « crapauds », ont été prévus sous la route, afin de me permettre d'aller, si bon me semble, au-delà de cet ouvrage. Pour éviter que je ne m'é gare, par inadvertance et insouciance, sur votre route lorsqu'elle sera en fonction, vous avez mis en place des glissières au bas des talus. Une attention toute particulière à mon habitat a été portée depuis la réalisation de ce contournement. Il a été décidé de veiller à sa qualité, par la création, outre des mares, de corridors végétalisés, et par la conserva-

tion des milieux prairiaux.

Je dois dire, à ma plus grande satisfaction, que nous n'avons eu à déplorer aucun blessé parmi les nôtres lors de ces travaux.

Je voudrais dire toute ma reconnaissance au Département du Bas-Rhin qui a bien compris mes attentes, et qui a pris les mesures qui s'imposaient. Il me faut également grandement remercier tous ceux qui sont attentifs à ma présence, les associations et les administrations, les communes de Dorlisheim et de

- obligation d'utiliser des clôtures sans muret sur les limites séparatives
- obligation de créer des passages dans les clôtures
- maintien de 20 à 25 % d'espaces verts sur la zone
- possibilité de ramener l'espace vert des parcelles à seulement 20 à 15 % uniquement si l'entreprise décide de prendre des mesures qui sont favorables à mon espèce.

Enfin, pour mieux me connaître, je ne serais pas complet si je ne vous parlais pas de mes goûts.

Si vous voulez m'être sympathique, vous éviterez de tondre trop court votre pelouse pendant les mois de juin et de juillet. Vous comprendrez que, pas plus que vous, je n'apprécie les pesticides et les engrais chimiques.

Si vous avez un plan d'eau, pas trop profond, si vous stockez des déchets verts chez vous, je considère que vous m'avez lancé une invitation. N'étant pas cabot, en guise de location, et en contrepartie de chants qui supposent d'avoir l'âme mélomane des Bufo pour pleinement les apprécier, je m'engage, amis Homo Sapiens, à dévorer ces insectes qui empoisonnent vos soirées d'été.  
Parole de Bufo Viridis.

Amicalement,

*Le crapaud vert.*



Molsheim, ainsi que la Communauté des Communes qui devra veiller à ma sécurité lors de l'aménagement de la zone Ecospace.

D'après mes informations, le règlement du lotissement pour l'aménagement de la zone d'activité Ecospace, prévoit de nombreuses mesures en ma faveur :

# La passe à poissons de Molsheim



Les personnes qui se sont récemment promenées du côté de l'Ochsenweid, ou qui ont emprunté le parcours de santé, ont pu constater d'importants travaux d'excavation. Ceux-ci sont en effet destinés à la réalisation d'une passe à poissons.

Mais au fait, qu'est-ce qu'une passe à poissons ?

D'après la définition du dictionnaire, il s'agit d'un dispositif permettant aux poissons, notamment les salmonidés et les cyprinidés, de remonter – ou de redescendre - le cours des rivières coupées par des obstacles infranchissables tels que chutes d'eau, barrages ou écluses. Le principe consiste à aménager, latéralement ou à l'intérieur du cours d'eau, un passage étagé à la manière d'une échelle. D'ailleurs, le terme échelle à poissons est également utilisé.



de l'obstacle à franchir. On distingue les passes naturelles et les passes artificielles.

## 1) Passes à poissons naturelles ou rustiques.

Cette dénomination regroupe des dispositifs utilisant les sites existants dont la conception peut être très variable. Ils consistent à relier biefs amont et aval par un chenal plus ou moins large, et dont la vitesse de l'eau est dissipée par la rugosité du fond et des parois du chenal. Celle-ci peut être obtenue par différents

- Des rampes installées sur une partie seulement du cours d'eau
- Des rampes constituées sur la totalité de la largeur du lit
- Des rivières de contournement : c'est le cas notamment lorsque l'espace environnant est disponible. Elles doivent comporter une certaine longueur pour permettre aux poissons de trouver des zones de repos. Pour cela les enrochements sont souvent disposés en épis, ou formant de faibles seuils afin de générer des sortes de bassins.

## 2) Les passes à poissons artificielles ou techniques.

Elles sont utilisées en cas de fortes pentes des cours d'eau. Dans cette catégorie de passes, on peut citer :

**Les passes à bassins successifs.**  
Le dispositif consiste à diviser la hauteur à franchir en plusieurs petites chutes formant ainsi une série de bassins.

**Les ascenseurs à poissons.**  
Le principe consiste à attirer les poissons dans un bassin de piégeage muni d'une cuve, pour ensuite les remonter cycliquement et les déverser en amont de l'obstacle.

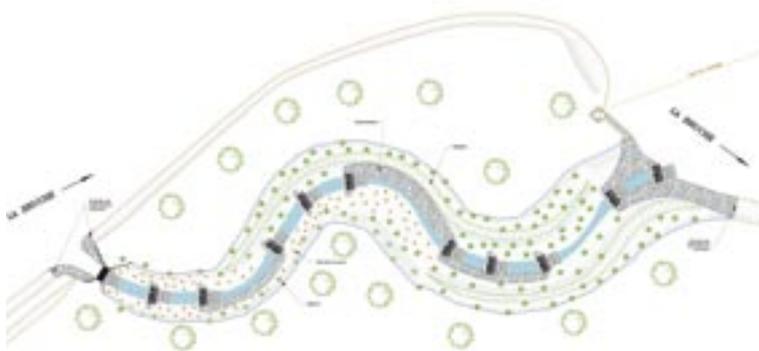


Schéma de la rivière artificielle de contournement (110 mètres).

## Les différentes passes à poissons.

Il existe en fait différents types de passes, selon notamment la configuration du cours d'eau ou de la nature

moyens, soit par un enrochement adéquat, ou par des obstacles divers tendant à freiner l'écoulement de l'eau.

Ces passes sont de trois sortes, à savoir :

## But des passes à poissons

Pour se reproduire et se développer, les poissons migrateurs ont besoin



*Coupe de la passe à poissons.*

de se déplacer librement d'un milieu à l'autre. Parmi les cas les plus connus, on peut citer le saumon, l'alose, la lamproie ou l'esturgeon. Ces poissons circulent entre mer et eau douce au cours des différentes phases de leur cycle biologique. Ils remontent notamment les rivières pour se reproduire sur les lieux de frai.

Un autre poisson, bien connu à ce titre, est l'anguille. Mais elle fait par contre le chemin inverse du saumon. Elle se reproduit, comme on sait, dans la mer des Sargasses, à plus de 5.000 km des côtes françaises, et les petites anguilles appelées civelles gagnent les eaux douces des cours d'eau pour grandir.

Tous ces périple sont souvent interrompus par des constructions artificielles telles que des barrages, des écluses et autres ouvrages hydrauliques. La solution consiste alors à installer des passes à poissons. D'ailleurs, une loi de 1984 sur la pêche oblige tous les propriétaires de barrages installés sur des cours d'eau à migrateurs à aménager de telles installations. A ce jour, en France, plus de 300 barrages sont équipés de ces passes.

## La passe à poissons de Molsheim

### 1) Son utilité

La Bruche est une rivière fréquentée par les poissons migrateurs dans laquelle le Conseil Général du Bas-Rhin a fait déverser, en 2005, 74.690 juvéniles de saumons, constitués

d'alevins à vésicules résorbées et d'alevins nourris pré estivaux. Les comptages effectués par vidéosurveillance ou par nasses de piégeage ont permis de constater une diminution de ces migrateurs ou des blocages au niveau des barrages importants comme celui d'Avolsheim.

Ceci s'explique par l'existence de grands obstacles situés sur la Bruche, et qui sont au nombre de quatre, à savoir le barrage de Mutzig, celui de Molsheim situé à hauteur de l'Ochsenweid, celui en aval des écluses d'Avolsheim et le barrage de Kolbsheim. Seul ce dernier est actuellement équipé d'une passe du type rampe à enrochements pério-

pour ces trois réalisations restant à faire.

Pour des raisons d'ordre foncier et budgétaire, il a été décidé de commencer par la construction de la passe de Molsheim.

### 2) Nature et lieu d'implantation

La solution retenue a été celle d'une rivière artificielle de contournement. Le chenal de déviation passera sur le lieu-dit « Grosse Ochsenweid », à proximité du parcours de santé, en rive droite de la Bruche et en amont du barrage constitué d'un seul déversoir et d'une vanne de décharge.



*La chute d'eau de l'Ochsenweid et l'entrée de la passe à poissons.*

diques.

Pour les trois autres, des passes restent à réaliser si l'on veut une circulation correcte des poissons migrateurs sur l'ensemble du parcours de la Bruche.

Par délibération du 30 mars 2005, la Communauté des Communes de la Région Molsheim – Mutzig, s'est d'ailleurs portée maître d'ouvrage

L'ouvrage d'une longueur totale de 110 m présente les avantages :

- d'une adaptation à toutes les espèces de poissons
- d'un minimum de contraintes d'entretien et de maintenance
- d'une bonne intégration paysagère.

S'agissant de la réduction de la vi-



Début de la passe à poissons.

tesse d'écoulement de l'eau, il est prévu une succession d'obstacles constitués par des enrochements et des petites chutes, marquées par des seuils créant une succession de sept mini bassins.

Les berges seront équipées d'une géo grille tri-dimensionnelle avant d'être enherbées, ceci afin d'assurer la tenue des sols. Des arbustes seront plantés en haut des berges, ainsi que des arbres de part et d'autre de l'ouvrage, de sorte à favoriser l'intégration dans le site.



Vue sur la passe à poissons.

Il est précisé qu'un dispositif de réglage du débit d'alimentation sera mis en place en vue de contrôler le volume d'eau dans la passe

### 3) Coût et financement

D'après les estimations prévisionnelles, le coût total de la passe à poissons de Molsheim s'élève à 307.551 euros T.T.C. L'enrochement, pour une somme de 70.000 euros, et la végétalisation, pour un montant global de 65.000 euros, constituent les postes de dépenses les plus importants.

Les partenaires financiers de cette opération sont :

- le Conseil Général du Bas-Rhin à hauteur de 40 %
- l'Agence de l'eau Rhin - Meuse pour également 40 %
- la Fédération du Bas-Rhin pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique pour les 20 % restants.

Dans ces conditions, la réalisation de la passe à poissons de Molsheim, dont l'entretien sera pris en charge par la Fédération, ne devrait rien coûter à la Communauté de Communes, qui est uniquement maître d'ouvrage dans cette opération.

Les travaux devront normalement s'achever pour la fin du mois de novembre. Mais ce dispositif ne donnera entière satisfaction qu'à partir du moment où les deux autres passes seront réalisées, ce qui bien sûr est le souhait de tous.

*Fernand MEHL*



Ouvrage en phase d'achèvement.

[ Mémoire en images... ]

# L'entrée de la vieille ville

*Nous inaugurons, dans ce numéro, une nouvelle rubrique consacrée au Molsheim d'autrefois et à la « Belle Époque », à travers une promenade en images au fil des rues et des ruelles de notre cité.*

Il y a un siècle à peine, trois établissements de restauration marquaient l'entrée principale de Molsheim.

A l'ombre de la porte des Forgerons, le restaurant « Au Soleil » (*zur Sonne*) fut construit en 1895 par Franz Riebel (1859-1940). Au premier étage, se trouvait un hôtel tenu par Théodore Fritz qui, à sa fermeture, fut transformé en salle pour soirées et bals. Exploité dans les années 1930 par Alfred Bornert (1903-1973), le restaurant fut ensuite occupé par François Sost qui restaura l'immeuble, partiellement occupé de nos jours par le CIAL.

La maison en face abritait la brasserie « Au Pêcheur » (*zum Fischer*) tenue par Aloïse Wantz, puis par Camille Schutz. Cet établissement était complété par la fabrique de limonade et de sirop de fruits de René Nuss, bien connue des anciens Molshémiens.

A l'angle de la rue du Général-Leclerc

se trouvait le café-restaurant « Au Brochet » (*zum Hecht*), propriété de Joseph Heinrich, puis de son fils Robert (1901-1985). Pendant longtemps, l'établissement fut dépositaire de la bière brassée par Jules Freysz, à Koenigshoffen. A la Libération, il était tenu par Robert Wisser, puis par Madeleine Frintz. Il est actuellement occupé par un restaurant chinois.



*L'entrée de Molsheim en 1908 avec, à gauche, le restaurant « Au Brochet » et, à droite, la brasserie « Au Pêcheur ».*



*L'installation des feux clignotants du carrefour de la porte des Forgerons ne fut réalisée qu'en 1955 !*

Grégory OSWALD

# Les Habsbourg dans l'histoire de Molsheim

Depuis de nombreuses années M. Ernest Eschbach se passionne pour l'histoire de notre cité et plus particulièrement pour celle de la paroisse Saint-Georges. Notre concitoyen nous livre ici quelques réflexions à l'occasion de l'anniversaire d'un évènement historique majeur qui contribua de façon déterminante au rayonnement et à la notoriété de notre ville.

Le 6 janvier 2008, nous commémorerons le 4<sup>ème</sup> centenaire de l'intronisation à Molsheim de l'Archiduc Léopold d'Autriche, un Habsbourg alors âgé de 21 ans, dans sa fonction d'évêque-administrateur du diocèse de Strasbourg.

Il succéda à ce poste au Cardinal Charles de Lorraine, un autre Habsbourg, décédé le 24 novembre 1607 à Nancy. La Cérémonie s'était déroulée dans l'ancienne Eglise Saint-Georges située à l'époque sur la place du Marché actuelle.

Il convient de rappeler à ce sujet que depuis 1605 le Grand Chapitre et le Grand Chœur s'étaient repliés sur Molsheim et que l'église paroissiale était ainsi devenue Eglise cathédrale du diocèse, celle de Strasbourg étant occupée par les protestants jusqu'en 1681.

Les festivités étaient probablement fastueuses et très hautes en couleur car en raison des tensions persistantes durant la Réforme entre catholiques et protestants, l'Archiduc Léopold tenait sans doute à marquer l'évènement de son empreinte. Parti le 2 janvier 1608 d'Ensisheim, siège du gouvernement des pays autrichiens antérieurs, escorté de 72 nobles et 200 cavaliers, il fit son entrée à Molsheim par un froid glacial le 5 janvier.

Nous savons tous que nous devons à Léopold, le généreux mécène, de disposer aujourd'hui de la très belle Eglise des Jésuites érigée de 1615 à 1617.

Par contre, on ignore souvent que bien avant l'arrivée de l'Archiduc, d'autres membres de cette dynastie millénaire, qui a fourni plus de 40 empereurs au Saint Empire Romain Germanique, étaient intervenus plus

ou moins directement dans l'histoire de notre ville.

**Mais qui étaient les Habsbourg et d'où venaient-ils ?**

Lorsqu'on parle de cette famille on pense en général spontanément à l'Autriche, à Vienne avec ses empereurs bardés et chamarrés, les fastes de la Cour à Schönbrunn, Mayerling, Sissi, etc... A un degré moindre, on évoque le Tyrol et Innsbruck, et accessoirement peut-être la Suisse au temps des Eidgenossen.

La plupart des interlocuteurs sont cependant surpris d'apprendre que les Habsbourg résidaient déjà en Alsace avant de s'établir en Autriche ou en Suisse.



Le prince-évêque Léopold (1607-1625)

Vers l'An 950, l'empereur Othon I<sup>er</sup> (le Grand), qui créa le Saint Empire Romain Germanique en 962, accorde le titre de Comte à l'évêque Udo et à ses successeurs créant ainsi le statut noble des évêques. Dès lors, le destin de l'Alsace et de Molsheim restera étroitement lié à celui des évêques princes d'empire. Cette disposition se maintiendra jusqu'à la Révolution Française avec la Dynastie des Rohan

avec des hauts et des bas (querelles des Investitures, schismes, etc...).

Vers 965, l'empereur Othon II confirme à l'évêque tous ses droits et lui accorde la souveraineté sur la ville de Strasbourg. Dès lors, la nomination de l'évêque devient une prérogative royale.

Le représentant le plus lointain de la dynastie, dont l'existence est prouvée en Alsace, est l'évêque Werner qui fut en poste à Strasbourg de 1001 à 1028. Nommé par l'empereur Othon, il ne portait pas encore le patronyme Habsbourg. En 1015 Werner entreprend la reconstruction de la cathédrale de Strasbourg précédemment incendiée par Herrmann le Duc de Souabe.

Vers 1020 il fait construire un château fortifié au confluent des rivières Aar et Reuss près de Brugg, à environ 30 km au Nord-Ouest de Zurich. Il donne à ce château le nom de Habichtsburg (forteresse de l'autour) qui, par contraction, deviendra le Habsbourg.

A la même époque son frère Rodolphe fonde l'abbatiale d'Ottmarsheim. Construite sur le modèle de l'Eglise octogonale d'Aix-la-Chapelle, dans laquelle Charlemagne avait été couronné empereur en 800, c'était sans doute un lointain clin d'œil aux ancêtres des Habsbourg.

A partir de 1090, les membres de la famille sont autorisés à porter le titre de Comtes de Habsbourg.

Les Habsbourg augmentèrent leur puissance essentiellement par leur politique de mariages.

En cela ils étaient fidèles à leur devise : « Bella gerant alii, tu felix Austria nube », « Que les autres fassent la guerre, toi heureuse Autriche tu te maries ».

A cette époque le domaine de la famille comprenait essentiellement le Sundgau alsacien ainsi que la Suisse du Nord avec l'Aargau, le Zurichgau, le Thurgau auxquels s'ajouta plus tard le Breisgau dans le Pays de Bade. Le berceau même des Habsbourg est fréquemment situé à Woffenheim, devenu Sainte-Croix-en-Plaine après que le Pape Léon IX eut remis des reliques de la Sainte Croix au couvent de l'endroit fondé en 1005 par les Comtes d'Eguisheim.

Au début du XIV<sup>ème</sup> siècle c'est un drame familial qui sera à l'origine lointaine de l'essor de notre ville.

Le Roi Albert Ier, fils de Rodolphe Ier de Habsbourg, était né en 1255 au château de Hohenberg dans le Wurtemberg dont dépendait le village voisin de Dürbheim. Dans sa jeunesse, il eut pour compagnon et confident Jean de Dürbheim dont la naissance et le parcours initial sont entourés de mystère.

On ne connaît pas ses parents et il ne possédait pas d'armoiries par la suite, mais le fait qu'il ait cependant pu accéder à la fonction d'évêque, privilège alors réservé aux nobles, semble corroborer l'hypothèse émise par plusieurs historiens qu'il était le fils naturel d'un noble de Dürbheim voire même de Rodolphe I<sup>er</sup>.

Le Roi Albert en avait fait son chancelier et à ce titre il l'accompagnait dans la plupart de ses voyages.

Le 30 avril 1308, alors qu'il se déplaçait en compagnie de l'évêque dans la région de Rheinfelden à l'est de Bâle, le Roi Albert fut assassiné au cours d'une embuscade tendue par son neveu, le Comte Jean, pour une sombre histoire de succession et d'héritage.

Le Roi défunt fut inhumé dans la crypte du Dôme des Empereurs à Spire auprès de son père Rodolphe I<sup>er</sup>, décédé en 1291.

Il fut remplacé par un autre Habsbourg à savoir Henri VII de Luxembourg.



Le château des Habsbourg en Argovie (fin XXI<sup>ème</sup> siècle).

Peu de temps après son accession au trône, le Roi Henri céda à l'évêque Jean de Dürbheim les communes de Molsheim, Mutzig et Hernolsheim pour le remercier des succès obtenus en sa qualité de médiateur dans les litiges survenus dans l'Empire. Notre ville devint ainsi Ville Episcopale et le resta jusqu'à la Révolution Française. L'évêque s'empressa de fortifier Molsheim en consolidant les remparts. Il fit également construire un château fortifié à proximité de l'Hôpital Sainte Marie qu'il avait fondé lors d'une grave épidémie de peste en Alsace. C'est dans la chapelle de cet hôpital qu'il demanda à être enterré.

Molsheim devint ainsi une place forte dans laquelle les Jésuites s'établirent en 1580 pour diriger la Contre-Réforme. D'autres ordres religieux, notamment ceux qui furent chassés

de Strasbourg par la Réforme, s'y réfugièrent : Capucins, Chartreux, Bénédictins.

En 1605, l'administration épiscopale s'y installa et y demeura jusqu'en 1681. Les Chanoines du Grand Chapitre contribuèrent largement à l'essor économique de la ville notamment par la construction d'immeubles prestigieux : Cité Administrative « Grafenkast » (grenier des comtes) située sur la place des 24 comtes ainsi que les maisons canoniales de la rue Jenner entre autres. On peut donc affirmer que l'évêque Jean de Dürbheim, cet « illustre inconnu », a été le véritable fondateur de Molsheim et regretter qu'il n'y soit pas spécialement honoré.

Les Habsbourg jouèrent encore un rôle important durant la déplorable Guerre des Evêques déclenchée en 1592 pour la succession de l'évêque Jean de Manderscheid et qui ne s'acheva qu'en 1604.

Depuis 1595, l'Archiduc Léopold d'Autriche était nommé coadjuteur avec droit de succession du Cardinal Charles de Lorraine.

Nommé Evêque-administrateur du diocèse à l'âge de 21 ans, Léopold était un descendant direct d'Albert II de Habsbourg qui avait épousé Jeanne de Ferrette en 1319.

Alors que Léopold séjournait fréquemment dans son château à Molsheim, il n'en était pas de même de son neveu Léopold-Guillaume qui lui succéda en 1625 lorsque son oncle, grâce à une dispense papale, se retira à Innsbruck pour y épouser Claudia de Médicis dont il eu cinq enfants.

Avec le traité de Westphalie qui, en 1648, mit un terme à la désastreuse guerre de Trente Ans, s'acheva également le règne des Habsbourg en Alsace.

[ Tennis Club Molsheim-Mutzig ]

# Un club en pleine expansion



Le club de Molsheim-Mutzig s'est formé en 1975 et depuis cette période bien des présidents se sont succédés. Tous ont œuvré afin que ce club gagne ses lettres de noblesse et progresse dans la hiérarchie régionale.

donne une stabilité et une crédibilité au club et satisfait les nombreux membres.

## Regain de forme au niveau des licenciés.

Le dernier en date, Gérard Marino, officie à la tête d'un comité pratiquement inchangé depuis 4 ans. Cette longévité

Le tennis, au plan national, connaît un regain d'intérêt et le club bénéficie de cet engouement. En effet, plus de 50 nouveaux membres ont rejoint le club qui est en phase de franchir le cap des 300 licenciés dont plus de la

moitié sont des jeunes.

Cela fait de cette structure l'une des plus importantes en matière de licenciés sur le territoire de Molsheim-Mutzig.

Les installations fraîchement rénovées devraient donner la possibilité au club de côtoyer les 350 voire 400 membres d'ici quelques années.

## De nouvelles installations.

Les équipements bâtiments et courts ont été rénovés afin que le club dispose d'un outil de travail performant et puisse accueillir les handicapés.

Voici les principaux travaux de réhabilitation des installations :

- extension pour la mise en place d'un vestiaire, douches et sanitaires réservés aux personnes à mobilité réduite, ainsi qu'une rampe intérieure leur facilitant l'accès aux terrains de tennis couverts,

- création d'un local de stockage supplémentaire,



- doublage de l'isolation extérieure et de la couverture,
- remise en conformité électrique
- rénovation des 2 courts couverts planchers bois,
- remplacement de 4 courts en béton poreux par un nouveau revêtement GreenSet tradition qui se rapproche de la terre battue.

Les travaux, déduction faite des subventions perçues du Conseil Général (167 600 euros), se montent à 553 000 euros.

Le financement de ces opérations est pris en charge par les communes de Molsheim et de Mutzig respectivement à hauteur de 2/3 et 1/3, puisque la participation des communes est calculée d'après le nombre d'habitants et au prorata du potentiel fiscal.

Marie-Anne Stoll, Cathy Muller, Christelle Santot, Guylaine Vogt et Joëlle Schitter, est championne d'Alsace en promotion et enfin l'équipe des seniors + de 35 ans avec Pascal Fischer, Stéphane Bourlett, Bruno Thiriet, Guy Hoff est devenue championne départementale en division 2.

Un titre de champion du Bas-Rhin des moins de 12 ans est allé à Victor Arnold, ce qui constitue une très belle performance.

permet également de développer le tennis loisir.

### Le TCMM, c'est aussi...

Les installations rénovées du TCMM permettent à tous les membres de se perfectionner, de préparer du mieux possible les compétitions et cela sur les 8 courts extérieurs et les 3 courts couverts.



Dans un cadre de verdure très agréable, le club house convivial accueille les membres au bar ou en restauration.

Cette infrastructure attractive permet aux adeptes du tennis de satisfaire leur passion, tout cela encadré par des moniteurs/éducateurs diplômés, sans oublier les bénévoles omniprésents.

### De bonnes performances sportives chez les jeunes et les moins jeunes.

Après les années fastes où l'équipe masculine évoluait en Nationale 2, les résultats sportifs chez les adultes sont source de satisfaction avec Christelle Santot, championne du Bas-Rhin 3<sup>e</sup> série.

L'équipe féminine, composée de

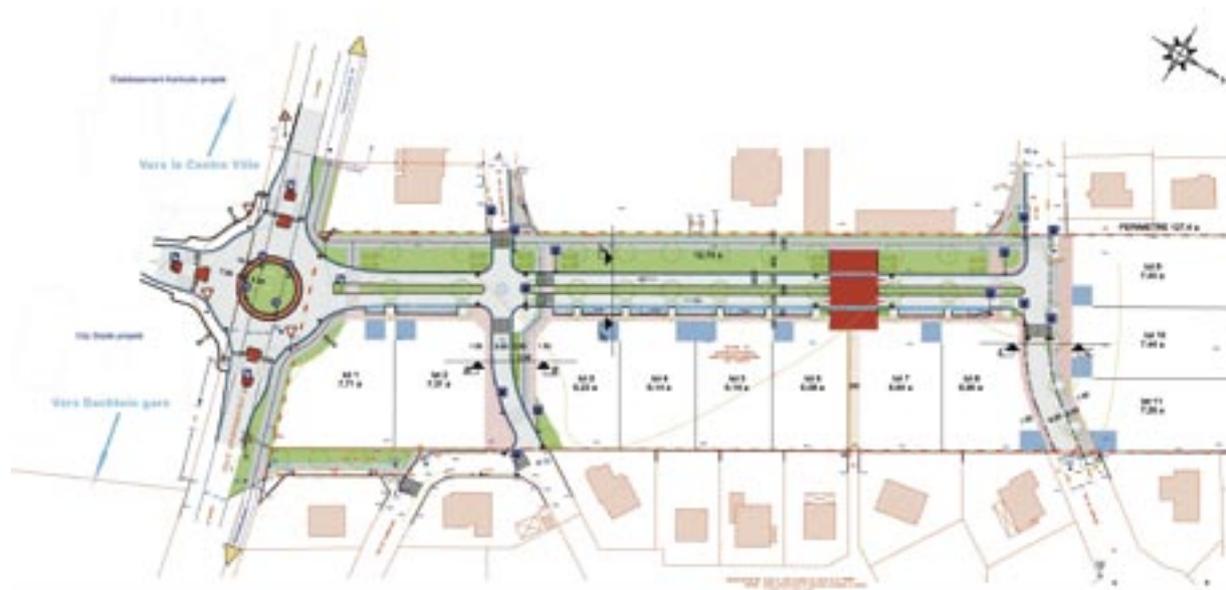
La pépinière de jeunes fonctionne parfaitement bien et l'école de tennis a dû s'adapter suite à l'afflux de nouveaux élèves.

Le développement et l'animation sont essentiels pour le club et les activités développées autour des stages, des écoles de tennis permettent aux jeunes licenciés de s'intégrer dans la vie du club. La politique sportive mise en place par les dirigeants

Souhaitons au président Marino, qui a plus d'un coup dans sa raquette, d'atteindre l'objectif de 350 à 400 membres, mais surtout de continuer à faire évoluer sereinement l'un de nos fleurons associatifs.

*Jean-Michel WEBER*

# Un trait d'union au quartier des Prés



Le quartier des Prés est l'un des quartiers les plus importants de Molsheim, aménagé par étapes successives, il manque parfois d'une cohérence d'ensemble.

Au cœur de ce quartier, la Ville a fait l'acquisition, ces dernières années, de trois parcelles de terrain, situées le long de la route menant à Dachsheim-gare (Route d'Ernolsheim).

Cet ensemble de terrains, d'un peu plus d'un hectare, constitue de fait une opportunité en terme d'aménagement urbain devant permettre un meilleur fonctionnement de l'ensemble du quartier.

Réalisée sous l'égide de la Ville, l'opération a pour but d'apporter des réponses à un certain nombre de problèmes.

Situé à proximité d'un important ensemble d'immeubles, il a semblé évident que l'objectif ne devait être de construire de nouveaux collectifs. Ainsi, onze lots de maisons individuelles pourront être commercialisés

demain. Ces lots doivent permettre de répondre à une attente très forte, exprimée par de nombreux concitoyens qui ont des difficultés à trouver dans notre ville un terrain à bâtir.

Le deuxième objectif est d'améliorer l'accès à l'ensemble de la partie arrière du quartier des Prés. Pour ce faire, un rond-point vient d'être construit sur la RD 93, rond-point qui permettra, par ailleurs, de freiner la vitesse des véhicules en entrée de ville pour les véhicules venant de Dachsheim-gare. Depuis ce rond-point, les rues de Champagne et de Lorraine pourront être desservies, voiries qui seront elles-mêmes interconnectées entre elles.

Le quartier des Prés a, par ailleurs, besoin d'espaces verts. Pour répondre à cette exigence, de larges bandes vertes vont être aménagées le long de la voirie principale et de nombreux arbres vont être plantés.

## Des investissements complémentaires

La réalisation du Lotissement des Tournesols est l'occasion de répondre à des attentes de nombreux habitants. En premier lieu, c'est la problématique du traitement des eaux pluviales qui va être améliorée. Un certain nombre de concitoyens se plaignent régulièrement, et à juste titre, de voir leur sous-sol inondé lors de pluies importantes. Malheureusement, certaines habitations ne sont pas dotées de clapet anti-retour, mais c'est surtout le sous-dimensionnement de certains réseaux d'assainissement et leur trop faible profondeur qui posent problème.

Afin d'améliorer la situation, il a été décidé de poser sous la voirie du lotissement un ouvrage - cadre carré dont la dimension (2,50 m x 2,50 m) est telle qu'il puisse servir de déversoir d'orage pour les ensembles d'habitations riveraines. A lui seul, le surcoût de cet investissement est de 241 000 euros H.T.

## Une nouvelle piste cyclable

La réalisation du lotissement des «Tournesols» sera l'occasion d'aménager une nouvelle piste cyclable qui ira du rond-point des Prés (à proximité du Super U) jusqu'au nouveau rond-point de la RD 93, tout en prolongeant cette opération jusqu'à la rue de Lorraine au cœur du quartier. Cette piste cyclable sera de nature à sécuriser et à encourager l'utilisation du vélo à Molsheim, moyen de trans-

port non polluant et excellent pour la santé.

L'opération des «Tournesols» représente un investissement total de l'ordre de 1,5 million d'euros. La vente des terrains permettra de couvrir l'engagement financier de la ville. L'objectif de cette opération n'est en aucun cas financier, mais de permettre à un quartier très important pour notre commune de mieux fonctionner, de bénéficier d'espaces verts

nouveaux, de régler des problématiques existantes, tout en apportant, notamment, grâce à la piste cyclable, des prestations nouvelles.

A la fin du printemps, les opérations principales d'aménagement auront été faites. Fin 2008, le lotissement des «Tournesols» sera une réalité, à ce moment-là, l'ensemble du quartier aura un nouveau visage.

## EDUCATION

[ Lycée Louis Marchal ]

# Importants travaux

Après la restructuration de l'ensemble de l'établissement menée dans les années 92/94 et l'agrandissement du gymnase en 98, le lycée Louis Marchal est de nouveau en chantier depuis la rentrée de septembre pour d'importants travaux qui dureront toute l'année scolaire...au moins !

Il s'agit en l'occurrence d'un nouveau programme financé par la Région Alsace à hauteur de 5 Millions d'Euros qui comporte 3 parties :

- La reconstruction d'une nouvelle métallerie : les anciens ateliers « structure métallique » ont été entièrement rasés, car ils ne correspondaient plus, en terme de taille et d'aménagement, aux besoins d'une filière d'enseignement en pleine évolution tant en formation initiale (CAP – BEP – BAC PRO) qu'en forma-

tion continue.

A la place, un nouvel atelier, cinq fois plus grand et répondant aux contraintes des nouveaux référentiels de formation, est en train de voir le jour.

Ce nouvel espace permettra ainsi d'accueillir et de former dans des conditions optimales davantage d'élèves et d'auditeurs dans ce secteur industriel qui recherche désespérément des agents qualifiés.

Ce nouvel atelier fera naître, nous l'espérons, des vocations pour ces métiers trop délaissés, mais porteurs d'emploi et nécessaires au développement économique local.

- Le réaménagement de l'entrée principale et de l'accueil du côté de la Gare, ainsi que l'agrandissement de l'appartement de la concierge.

- La création d'un espace scénique permettant la pratique théâtrale. Le théâtre est très présent au Lycée Louis Marchal sous forme d'un atelier.



Pour cette partie du programme, le début des travaux a été différé.

L'activité pédagogique du Lycée ne sera pas trop perturbée durant les travaux.

Les phases bruyantes sont effectuées hors temps scolaire et, par ailleurs, toutes les mesures de précaution et de sécurité ont été prises.

Toute la communauté éducative du Lycée Louis Marchal, et en particulier l'équipe pédagogique de la filière Métallerie Chaudronnerie qui a été largement associée à l'élaboration du cahier des charges de cette réalisation, attend avec une réelle impatience la fin des travaux pour pouvoir prendre en mains ce nouvel outil.

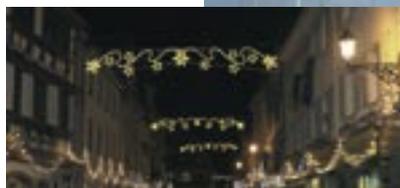


## Eclairage public

La notion d'embellissement de la Ville par un éclairage urbain adapté, consommant peu d'énergie, résistant aux vandalismes, orienté sur la chaussée et les trottoirs, correspond aux attentes de nos concitoyens.

La Ville de Molsheim assure la maîtrise d'ouvrage. A ce titre, elle est propriétaire des installations. Elle élabore les programmes de travaux (modernisation ou renforcement des installations). Il en va de même pour la signalisation routière lumineuse et l'éclairage de Noël. Les objectifs à atteindre sont de trois nature :

- la sécurité des personnes et des biens ;



- l'harmonie du mobilier avec son environnement ;

- la mise en valeur nocturne de l'espace.



Pour tout dysfonctionnement sur l'éclairage public, vous pouvez effectuer votre signalement auprès du Service Technique :  
Tél. : 03 88 49 58 40  
Fax : 03 88 49 58 35  
Courriel : [technique@mairie-molsheim.fr](mailto:technique@mairie-molsheim.fr)

### Quelques chiffres de l'éclairage public :

1735 foyers lumineux  
Puissance électrique installée :  
41 armoires de commande  
2 personnes à mi-temps sont affectées à l'éclairage public  
Moyen technique : 1 nacelle

## Les modalités pratiques du nouveau permis

La réforme a été mise en œuvre le 1<sup>er</sup> octobre 2007 et concerne tous les dossiers déposés à compter de cette date.

Le lieu unique de dépôt des demandes reste la mairie.

Les imprimés pour demandes et la notice/mode d'emploi sont disponibles sur  
<http://www.nouveaupermisdeconstruire.gouv.fr>

Les renseignements généraux sur les autorisations d'urbanisme peuvent être obtenus :

- auprès de la mairie
- auprès de l'unité territoriale de la DDE
- par téléphone auprès de « Allô Service Public » (39 39), du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h30 et le samedi de 8h30 à 12h30 (0,12 euros/min). Pour des questions complexes, les appels sont transférés aux agents du Centre Interministériel de Renseignements Administratifs (CIRA).



### Les objectifs du nouveau permis

### Les objectifs de la réforme

- Clarifier et regrouper les différentes procédures
- Garantir les délais et améliorer les conditions d'instruction des demandes
- Renforcer la sécurité juridique des autorisations et responsabiliser les acteurs

afin de faciliter l'acte de construire et contribuer au développement de l'accession à la propriété pour nos concitoyens.

### Des procédures regroupées

11 régimes d'autorisation et 5 déclarations avant la réforme, fusionnés après la réforme en 3 permis :

- permis de construire
- permis d'aménager
- permis de démolir

et une déclaration préalable.

Pour ces 3 permis et cette déclaration préalable s'appliquent :

- les mêmes règles de fond fixées par le règlement national d'urbanisme,
- les mêmes règles d'instruction (délais, procédure).

### Des délais d'instruction garantis

Un « délai de base » est fixé par les textes.

Il figure sur le récépissé remis au demandeur lors du dépôt de son dossier en mairie.

Ce délai est de :

- 1 mois pour les déclarations,
- 2 mois pour les permis de construire de maisons individuelles et les permis de démolir,

- 3 mois pour tous les autres permis.

*Un délai différent peut être fixé lorsque certaines consultations sont nécessaires (Architecte des Bâtiments de France, Commission de sécurité...)*

Cette majoration de délai, limitée à une série de cas précisée de façon exhaustive dans le décret, doit impérativement être notifiée au plus tard un mois après le dépôt du permis et ne peut pas être modifiée ultérieurement.

Si le dossier est incomplet, les pièces manquantes doivent également être demandées le premier mois. Une demande de pièce manquante notifiée après le 1<sup>er</sup> mois n'aurait pas pour effet de suspendre le délai d'instruction.

**A la fin du premier mois, le demandeur connaît donc précisément le délai dans lequel la décision doit intervenir.**

**Un contenu précis des dossiers de demande**

• Les textes précisent de façon exhaustive la liste des pièces qui doivent être jointes à une demande de

permis ou à une déclaration préalable.

• Un système de « check-list » est mis en place dans les formulaires de demande de permis ou de déclaration préalable afin de permettre au demandeur de connaître avec certitude les pièces à joindre à son dossier.

• Le contenu de certaines pièces (projet architectural notamment) est précisé pour éviter les demandes excessives.

Nouveau : Une notice / mode d'emploi est disponible sur [www.nouveaupermisdeconstruire.gouv.fr](http://www.nouveaupermisdeconstruire.gouv.fr)

Elle permet aux demandeurs de se renseigner sur les modalités pour remplir les formulaires et la liste des pièces jointes nécessaires.

**L'achèvement des travaux**

**Parallèlement, la réforme modernise le régime du contrôle de la conformité des travaux et introduit le mécanisme suivant.**

• C'est le constructeur et son architecte, dans la déclaration d'achèvement de travaux, qui certifient qu'ils

ont bien respecté le permis.

• L'autorité responsable pourra contrôler la conformité des travaux et, le cas échéant, la contester, dans un délai de 3 mois (ou 5 mois dans les secteurs protégés). Passé ce délai, elle sera réputée n'avoir pas contesté la conformité des travaux.

• Le propriétaire pourra demander à l'administration de lui donner acte pour une attestation écrite.

• L'existence d'une déclaration d'achèvement permettra de clore définitivement les délais de recours contentieux à l'encontre du permis de construire devant les tribunaux administratifs. Le délai de contrôle fiscal reste par contre de 10 ans.

Deux fiches pour en savoir plus :

Où trouver les informations pour monter mon dossier ?

[http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/03.\\_Fichechange2\\_cle1123cc.pdf](http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/03._Fichechange2_cle1123cc.pdf)

Comment procéder pour déposer le dossier de permis de construire ?

[http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/04.\\_Fichechange4\\_cle1c371c.pdf](http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/04._Fichechange4_cle1c371c.pdf)

## Réfection de la place du Marché et de la place des 24 Comtes

La place du Marché représente avec ses 100 places le plus grand parking gratuit du Centre de la Ville.

Son état de délabrement a imposé à la Commune de procéder à la réfection de son revêtement de chaussée. Il a été ainsi nécessaire d'interdire le stationnement aux véhicules pendant 15 jours afin de permettre la remise en état des caniveaux, l'arrachage des enrobés dégradés, la pose du nouveau « tapis » et le renouvellement de marquage en peinture des parkings.



[ Maison de retraite du «Krummbruechel» ]

# Bientôt une réalité...

C'est le 11 janvier 2005 que le conseil d'administration de l'hôpital local de Molsheim a décidé de lancer la construction d'une nouvelle maison de retraite de 60 lits, située au lieu-dit du Krummbruechel, derrière le centre commercial Iller, route de Dachstein.

Cette nouvelle maison de retraite médicalisée est destinée à accueillir les lits du pavillon Saint Jean, construit au début des années 70, qui propose des chambres exiguës, inadaptées au grand âge ainsi qu'au handicap, bâtiment qui présente également de nombreux signes de vétusté.

A terme, le pavillon Saint Jean sera restructuré pour accueillir de nouveaux services de l'hôpital au cœur de la Ville.



d'accueillir les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer. Ce service fait jusqu'à présent cruellement défaut à Molsheim qui disposera demain, grâce à l'évolution de l'hôpital, d'un pôle gériatrique complet.

La surface totale du bâtiment répartie sur deux étages est de 3.712 m<sup>2</sup> pour un coût estimé de 7 500 000 euros. Le concours d'architecture a été gagné par l'atelier Grossiord, associé à deux bureaux d'étude : OTE Ingénierie et Les Economistes.



Sur le lieu-dit du «Krummbruechel», l'hôpital est propriétaire d'un terrain de 2 ha. Après une étude hydraulique, moins d'une cinquantaine d'ares sera utilisé, le reste du terrain ayant vocation à rester définitivement dévolu à l'agriculture.

## Un projet ambitieux :

La construction de la nouvelle maison de retraite du «Krummbruechel» est une nécessité, elle correspond aussi à un projet ambitieux.

Le projet bénéficiera de 30 % de subvention du Conseil Général et de 10 % de la Caisse Nationale de Solidarité à l'Autonomie. Le projet pourrait débuter courant 2008. Lors de son ouverture, le nouveau bâtiment, de par sa fonctionnalité, sera plus agréable pour les résidents, les familles, mais aussi pour l'ensemble du personnel qui y travaillera.

Dernier élément, et non des moindres, le conseil d'administration de l'hôpital a veillé, en plein accord avec le Directeur, à ce que, ce projet s'inscrive dans une logique environnementale, en y installant notamment un système de renouvellement d'air par puits canadien et de production d'eau chaude sanitaire par panneaux solaires.

## Un projet qui répond à des besoins :

La nouvelle maison de retraite sera un établissement annexe de l'hôpital local de Molsheim. Le bâtiment accueillera 60 chambres individuelles, toutes aux normes pour le grand âge et la prise en charge des dépendances les plus sévères. Mais la spécificité de ce bâtiment réside dans le fait qu'une unité, à l'architecture adaptée, de 16 lits va être créée, afin



**Dans ce numéro, retrouvez les carnets rose et blanc pour la période du 1<sup>er</sup> août au 31 octobre 2007.**

*Bienvenue à ...*

[ Carnet Rose ]

- Emilie**, fille de Anne-Laure REBIERE et de Stéphane LUTTMANN
- Sarah**, fille de Nadège RÉLING et de Carlos FONSECA
- Pierre**, fils de Marie HECKMANN et de Marc FLICKER
- Aymeric**, fils de Sonia DROUAN et de Patrick LANIER
- Anthony**, fils de Sandrine DUBOIS
- Théo**, fils de Alexandra BENDAHMANE-MARCHAL et de Gérald BUGLI
- Max**, fils de Evita MANURUNG et de Christophe SCHADITZKI
- Antonio**, fils de Corinne WEISS et de Frédéric GOERING
- Lana**, fille de Sandra AMMERICH
- Liam**, fils de Fostine DEVIE et de Christopher COMBAREL
- Boris**, fils de Isabelle AUGERIE et de Arnaud BATTISTELLI
- Luca**, fils de Julie CLOSSET et de Ludovic CHALLIÉ
- Laura**, fille de Nathalie JACOB et de Jean-Michel FRIEDRICH
- Léa**, fille de Fabienne GOELLER et de André DEUSCHER
- Ishak**, fils de Saliha MAARADJ et de Mohammed MALHA
- Irem**, fille de Zekiye KOCAO et de Özkan BASHORUZ
- Cassandra**, fille de Céline SCHAEFFER et de Frédéric HEITZ
- Nathan**, fils de Delphine WILHELM et de Guillaume FEUILLÉ
- Evan**, fils de Virginie STROH et de Michel DENNI
- Haj-Mohamed**, fils de Hanane ZAIDI et de Yassir RHITANI
- Soraya**, fille de Zoulikha AOUS et de Mohamed BENSALAH
- Chloé**, fille de Carine BATTASI et de Christophe GRANIER
- Sarah**, fille de Catherine REICHERT et de Sébastien WAGNER
- Garance**, fille de Anne GOURVITZ et de Frédéric HERAULT
- Chloé**, fille de Dina RUMMANY ZAHRAH et de Laurent PERROTIN
- Marine**, fille de Florence MEUNIER et de Jérôme GRENET
- Yasmine**, fille de Fatma BENAMOR et de Mohsen CHRIHA
- Emma**, fille de Aurore SAVAIL et de Jean-Philippe KIEFFER
- Maëlyse**, fille de Angélique AGOSTINHO et de Hervé MEURANT
- Evan**, fils de Karine BEY et de Öztürk GÖKDAG
- Lyna**, fille de Fouzia BOULABIZA et de Faycal BOULABIZA
- Elisa**, fille de Jennifer GONNEAU et de Joël GRAUFEL
- Lucie**, fille de Frédérique MONTET et de Roland GORSY
- Paul-Adrien**, fils de Peggy MICHALSKI et de Raphaël FORSTER
- Emmy**, fille de Nguyen HA et de Thanh DUONG

[ Carnet Blanc ]

*Tous nos voeux de bonheur à ...*

**OTT Orlane et  
ROUSSEVILLE Frédéric**  
le 04 août 2007



**MEDER Peggy et  
PEDREIRO Norberto**  
le 15 septembre 2007

**WEBER Audrey et  
KOPP Laurent**  
le 10 août 2007

**POMPEY Elodie et  
LERCH Fabien**  
le 18 août 2007

**JUNG Elise et  
METZGER Thomas**  
le 21 septembre 2007

**NEUMEYER Marie et  
TONNER Frédéric**  
le 11 août 2007

**REICHERT Catherine et  
WAGNER Sébastien**  
le 25 août 2007

**SAUTER Laure et  
FERTE Christopher**  
le 06 octobre 2007

**LECLAIRE Doris et  
WOOCK Francis**  
le 18 août 2007

**LEID Nathalie et  
TRÉCOIRE Benoît**  
le 01 septembre 2007

**GONNEAU Jennifer et  
GRAUFEL Joël**  
le 27 octobre 2007